

Avis d'appel d'offres N° 07 / 2021

La Société Al Buhaira de Développement et d'Investissement « Al Buhaira Invest » se propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'achèvement des aménagements de la grande place et la partie de la corniche en liaison avec la grande jetée au lotissement « La Perle du Lac 1 ».

Les travaux concernent notamment le revêtement des surfaces en béton désactivé (environ 10 000 m²), les travaux de dallage en béton armé (5 600 m²), murs de soutènements (100 ml), l'éclairage public ainsi que l'aménagement paysager de la grande place et de ses environs.

Les Entreprises agréées par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure dans la spécialité Voirie et Réseaux Divers (VRD0) catégorie 4 et plus, peuvent retirer le dossier d'Appel d'offres au siège de la Société Al Buhaira Invest, sis à :

Rue du Lac Rodrigo de Freitas –1053– Les Berges du Lac Nord de Tunis

et ce, moyennant le paiement de la somme de 200 dinars tunisien non remboursable.

Les offres doivent, sous peine de nullité, être présentées conformément aux dispositions du cahier des charges afférent au présent Appel d'Offres.

Les offres doivent parvenir, au siège de la Société Al Buhaira Invest, sous plis cachetés et scellés, au nom de Monsieur le Directeur Général, ne portant que la mention « **Ne pas ouvrir / Appel d'offres n° 07/2021 relatif à la réalisation de travaux d'achèvement des aménagements de la grande place et la partie de la corniche en liaison avec la grande jetée au lotissement « La Perle du Lac ».**

La date limite de réception des offres au siège de la société est fixée au **Lundi 08 Novembre 2021 à 16H00**, le cachet du Bureau d'Ordre de la Société Al Buhaira Invest faisant foi.

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu, conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, **le Mardi 09 Novembre 2021 à 10H00** au siège de la Société Al Buhaira Invest.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de 90 jours à partir de la date limite de réception des offres.

Toute offre parvenue après délai et/ou non conforme aux clauses du cahier des charges ne sera pas prise en considération.